

Plateforme UE/Afrique(s) du 20 septembre 2016 à Paris

Impact de la baisse du prix des matières premières dans la conjoncture mondiale sur les économies africaines : quelles conséquences pour l'investissement en Afrique, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest ?

Animée par : **André Franck AHOYO**, Directeur adjoint, et **Claude FISCHER-HERZOG**, Directrice, ASCPE - Les Entretiens Européens et Eurafricains.

Avec la participation de :

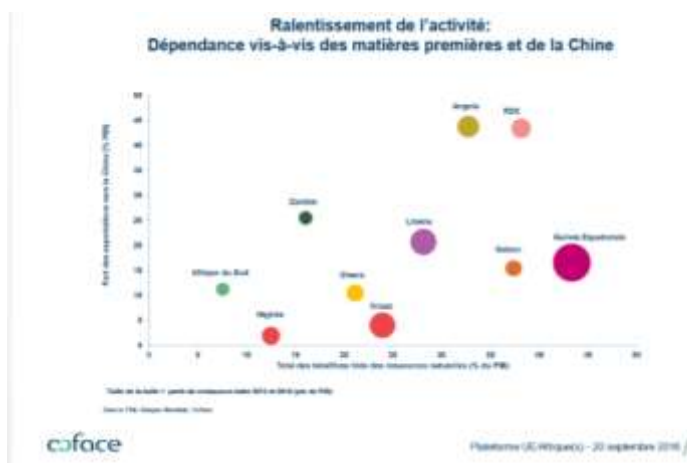
- **Marie ALBERT** et **Anne-Sophie FEVRE**, économistes et responsables risques pays de la COFACE
- **Jean-Christophe DEBAR**, directeur de la Fondation FARM
- **Jean-Pierre FAVENNEC**, président de l'ADEA (Association pour le Développement de l'Energie en Afrique)
- **Ahmed OUSMAN ABANI**, économiste, MICROECONOMIX
- **Francis PERRIN**, président de Stratégies et Politiques Energétiques (SPE), et directeur de la publication *OAG Africa*
- **Nathalie SANDWIDI**, conseiller économique à l'ambassade du Burkina à Paris



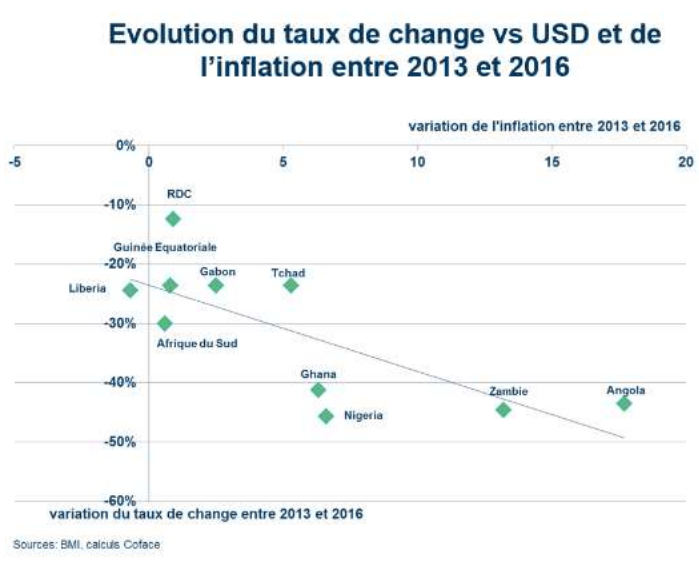
M. André Franck Ahoyo a introduit la table ronde en demandant à Mmes Marie Albert et Anne-Sophie Fevre de présenter la situation conjoncturelle des économies africaines, en revenant dans un premier temps sur les causes de la baisse des prix des matières premières, puis en analysant les effets de cette baisse dans les pays africains.



Selon **Mme Marie Albert**, la baisse des prix des matières premières est principalement due à deux grands chocs externes que sont la baisse du prix du pétrole et le ralentissement de l'économie chinoise. Le prix du pétrole a en effet été divisé par deux ces deux dernières années, et le taux de croissance de la Chine n'était que de 3,4% en 2015 (son taux le plus bas depuis 25 ans). Or pour des pays comme la Guinée Equatoriale, le Gabon, la République Démocratique du Congo (RDC) ou encore l'Angola, les bénéfices tirés des ressources naturelles représentent plus de 30% de leur PIB. De plus la Chine est l'un des principaux partenaires commerciaux des pays d'Afrique subsaharienne : c'est particulièrement vrai en Angola ou en RDC, où la part des exportations vers la Chine représente environ 45% du PIB.



A ces chocs externes s'ajoutent des risques internes. La baisse des exportations, en valeur et en volume, conduit à une détérioration du solde courant de la plupart des pays africains. Certains pays comme l'Angola, la Zambie, le Ghana ou le Nigéria ont baissé leur taux de change pour rester compétitifs et maintenir leurs exportations, mais ces dévaluations ont été suivies d'un phénomène d'inflation importée.

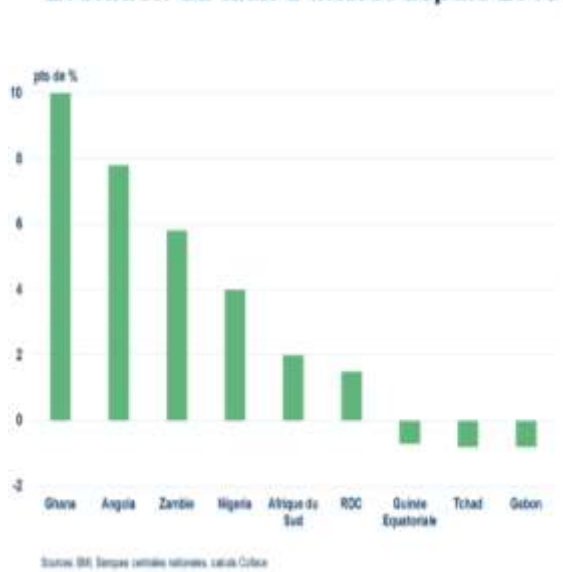


La dégradation de la balance courante et l'inflation ont creusé le déficit public, et bon nombre de pays ont vu leur note revue à la baisse par les agences de notation. La plupart des pays africains ont réagi en mettant en place des *policy mix* restrictifs (baisse des dépenses publiques et augmentation des taux directeurs).

Evolution des dépenses publiques entre 2013 et 2016



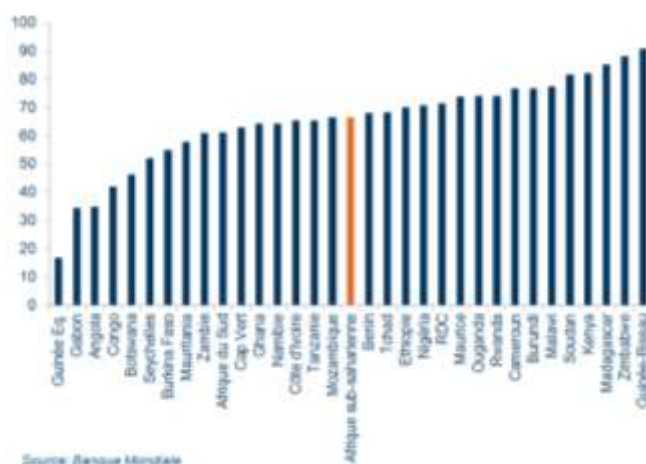
Evolution du taux d'intérêt depuis 2013



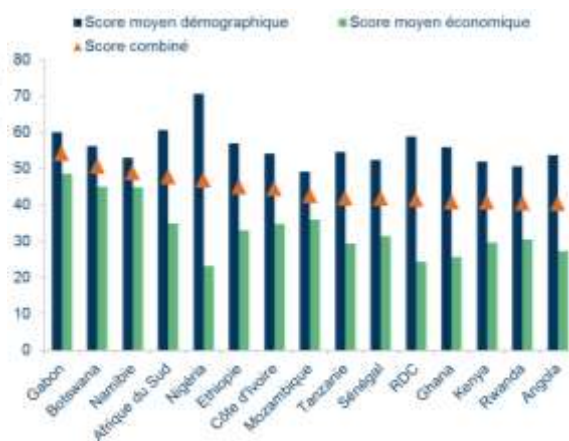
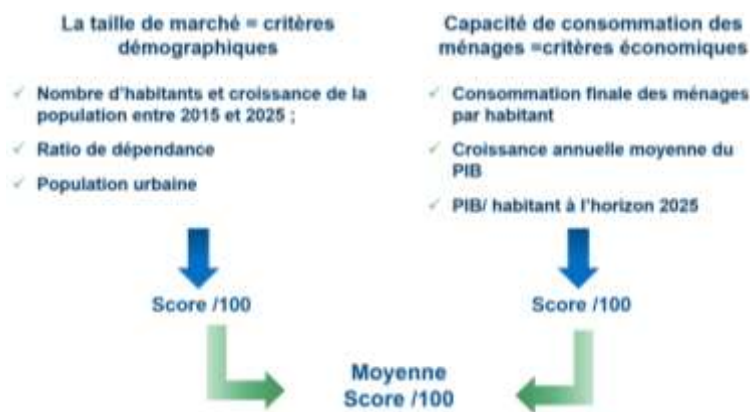
Mme Albert a ensuite affirmé que les chocs externes étaient structurels et qu'ils auraient des effets durables. Selon elle les prix des matières premières n'augmenteront que de manière progressive, et il est fort peu probable que la Chine renoue avec un taux de croissance à deux chiffres dans les années à venir. Cependant à long terme, ce ralentissement ne remet pas en cause la présence chinoise en Afrique, car d'un côté la demande intérieure chinoise progresse, et de l'autre les investissements chinois sur le territoire africain augmentent.

Mme Anne-Sophie Fevre a poursuivi la présentation de l'étude réalisée par la COFACE, dans une deuxième partie qui propose un scénario sur l'avenir de la consommation dans les pays africains. Elle a rappelé que la consommation des ménages représentait une part très importante du PIB des pays d'Afrique subsaharienne (avec une moyenne de plus de 60%), et que cela constituait un atout à moyen terme pour ces pays.

Poids des dépenses des ménages dans le PIB (% , 2014)



En effet la population des pays d'Afrique croît de façon exponentielle. Elle est pour le moment très jeune, mais le ratio de dépendance (à savoir la part de la population dépendante sur la part de la population en âge de travailler) va fortement diminuer dans les années à venir. La COFACE a établi un système de notation, basé sur plusieurs critères démographiques et économiques, et à partir duquel elle a pu dresser une liste de 15 marchés potentiels à moyen terme, ayant obtenu un score de 40/100 ou plus (le Gabon, le Botswana et la Namibie arrivant en tête).



Certains secteurs sont particulièrement prometteurs, et représentent une chance de diversification des économies et de réduction de la dépendance aux exportations de matières premières. Mme Fevre a à ce titre cité le secteur de la distribution ou celui du commerce de détail : en effet plus le PIB par habitant est faible, plus la part des dépenses alimentaires dans la consommation totale des ménages est importante. La COFACE prévoit également un développement rapide du commerce *online* et des services publics *online*, en raison de l'augmentation des abonnements à des services de téléphonie mobile ces dernières années.

Les gouvernements doivent saisir l'opportunité de développer ces marchés potentiels, portés par la consommation. Pour ce faire ils doivent prendre des mesures favorisant les investissements d'infrastructures, et lever les freins structurels ayant un impact négatif sur l'évolution des revenus. Mme Fevre a conclu en rappelant l'esprit général de cette étude, qui est de soutenir que malgré le contexte actuel les économies africaines présentent des atouts indéniables.

Débats avec la salle :

M. Samuel Elong Ndamé, Directeur France et Développement chez Ausar Energy, a demandé aux deux économistes de la COFACE comment elles pouvaient prétendre que la croissance reviendrait grâce à la consommation intérieure, tout en montrant que les pays africains mettaient en œuvre des politiques d'austérité, avec un impact négatif sur la demande intérieure.



Mme. Albert lui a répondu en affirmant que les politiques monétaires et budgétaires mises en place actuellement représentaient un frein à court terme, mais qu'elles n'étaient pas de nature à remettre en cause la structure économique et démographique de ces pays, et qu'elles n'empêcheraient donc pas hausse de la consommation intérieure à moyen terme.

Une participante s'est interrogée sur la fiabilité des données utilisées pour réaliser l'étude, l'économie informelle étant très importante dans les pays ciblés pour l'analyse. Une autre intervenante (Mme Touré Bibou ?) a eu le sentiment que l'étude présentait les chocs externes comme la cause principale des difficultés économiques actuelles, et que ce faisant elle dédouanait les dirigeants africains, alors que ces derniers avaient eux aussi leur part de responsabilité. M. **El Masloumi**, Directeur exécutif en charge du développement et de la coordination en Afrique Centrale chez BMCE Bank, a précisé que les pays pétroliers comme le Gabon, le Nigéria ou la Guinée Equatoriale étaient certes ceux qui avaient le plus souffert de la conjoncture actuelle, mais qu'il ne fallait pas oublier d'autres pays comme le Mali, grand exportateur de coton qui avait également souffert, et il a rappelé qu'au niveau régional l'Afrique Centrale avait été plus touchée que l'Afrique de l'Ouest. Mme **Claude Fischer-Herzog** a réagi en rappelant que la baisse du prix des matières premières avait eu des conséquences globales, pour les pays producteurs mais aussi pour les pays consommateurs, et que la baisse de la croissance était généralisée en Afrique. Elle a demandé comment les pays pouvaient attirer les investisseurs, alors même qu'ils mettaient en œuvre des *policy mix* restrictifs. Sans relance de l'investissement, le risque est qu'un cercle vicieux se mette en place, le manque d'investissements entretenant le ralentissement de la croissance. Enfin, Mme Fischer-Herzog a fait part de sa crainte que les investisseurs délaissent l'Afrique de l'Ouest pour se concentrer sur les pays anglophones, moins exposés aux difficultés énoncées. Cette situation aggraverait les inégalités déjà présentes sur le continent africain.



Mme Fevre a reconnu que la COFACE ne prenait pas en compte l'économie informelle dans ses analyses, et que l'étude pourrait être élargie à d'autres critères et à d'autres pays. Cependant la COFACE a focalisé son analyse sur certains pays, de manière à faire ressortir une dynamique convergente parmi la multiplicité des situations. Selon elle, les investisseurs peuvent être attirés par les atouts structurels : l'existence d'un marché, d'une gouvernance, de cadres réglementaire et institutionnel, d'infrastructures sont déterminants pour attirer les investisseurs. Mme Albert a complété en ajoutant qu'il fallait être humble, en tant qu'économiste, et travailler avec des données parfois incomplètes ou peu fiables pour les pays d'Afrique. L'étude s'est focalisée sur un aspect particulier et elle n'a pas cherché pas à tout dire ; cependant la part de responsabilité des dirigeants africains n'est pas niée, et les freins en termes de corruption ou de législation ont été pris en compte dans le scénario de la COFACE.

M. Ahoyo a ensuite donné la parole à **Mme Nathalie Sandwidi**, afin qu'elle présente la situation du Burkina Faso, en lien avec l'analyse économique produite par la COFACE.



Mme Sandwidi est dans un premier temps rapidement revenue sur la situation du Burkina Faso : ce pays d'Afrique de l'Ouest est enclavé, il ne dispose pas d'accès à la mer. Il n'a pas non plus de ressources en pétrole, en revanche il dispose de minerais. 80% de la population active travaille dans le secteur agricole, avec un revenu annuel moyen par habitant de l'ordre de 500€. Le Burkina a donc subi de plein fouet les effets de la baisse du prix des matières premières, avec une baisse notable des bénéfices tirés de ses exportations d'or et de coton. Les sociétés minières n'investissent plus en raison de la baisse des cours de l'or, ce qui diminue les recettes de l'Etat, et donc les investissements publics. La Chine est le deuxième partenaire commercial du Burkina, après la Côte d'Ivoire, et le ralentissement de l'économie chinoise a eu un impact négatif conséquent sur la balance courante du pays.

Depuis l'insurrection du peuple Burkinabè en octobre 2014 et la mise en place d'un régime démocratique, le gouvernement a tenté de relancer l'économie, en instaurant de nouvelles taxes (sur les boissons alcoolisées ou sur les jeux de hasard par exemple). L'objectif est d'augmenter les recettes de l'Etat pour relancer les investissements productifs. Le gouvernement a ainsi mis en place un plan quinquennal de développement économique, qui prévoit la diversification de l'économie grâce à la transformation du coton sur le territoire national, au lieu de l'exporter à l'état brut. 15000 Francs CFA ont été mis à disposition pour la réalisation de ce plan, qui met l'accent sur l'investissement en capital humain.

M. Ahojo a ensuite orienté le débat sur le secteur de l'énergie, en demandant à **M. Jean-Pierre Favennec** de présenter les stratégies mises à l'œuvre dans les pays africains exportateurs de pétrole pour pallier aux effets de la baisse du prix du carburant.



M. Favennec a tout d'abord énoncé les principaux pays producteurs de pétrole en Afrique de l'Ouest, à savoir le Nigéria, l'Angola, la Guinée Equatoriale et le Gabon. La baisse du prix du pétrole a eu pour conséquence un recul des investissements pétroliers, qui représentent la majorité des flux d'investissements dans ces pays. Ce recul est particulièrement problématique pour le secteur énergétique : malgré le développement de l'hydraulique et du solaire, l'électricité reste essentiellement produite à partir de produits pétroliers.

La région a donc besoin d'investissements pétroliers, d'autant plus qu'elle connaît d'importants problèmes en approvisionnement électrique, tant au niveau de la qualité que de la quantité – 650 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité. A titre de comparaison, la France, avec une population de 65 millions d'habitants, dispose d'une capacité électrique de 120 gigawatts ; le Nigéria compte 175 millions d'habitants pour une capacité électrique de 6 gigawatts, soit 20 fois moins que la France pour une population trois fois supérieure. Certains programmes d'investissement sont mis à l'œuvre, comme le programme des Nations unies « *Electricity for all* », ou encore le projet d'électrification de l'Afrique initié par Jean-Louis Borloo avec sa fondation Energies pour l'Afrique. Mais ces initiatives ne sont pas suffisantes face à l'ampleur du défi.

M. Favennec a défendu le développement de petits générateurs électriques en plus des grandes centrales électriques, qui, bien qu'elles soient nécessaires, ont des bénéfices aléatoires. Enfin M. Favennec a rappelé que le secteur de l'électrification était un secteur particulier qui avait besoin de plans d'investissements, mais aussi de tout un ensemble de conditions structurelles, institutionnelles, économiques et politiques nécessaires à son développement.

La parole a ensuite été donnée à **M. Jean-Christophe Debar**, à propos de l'impact de la conjoncture mondiale sur le secteur de l'agriculture en Afrique de l'Ouest.



M. Debar a commencé par rappeler que le secteur de l'agriculture avait été délaissé par les gouvernements et par le secteur privé, et que pour cette raison il était aujourd'hui dans une situation préoccupante. Les marchés mondiaux des matières premières agricoles sont extrêmement volatiles, et ils envoient des signaux contradictoires. En effet [l'indice FAO des prix des produits alimentaires](#), qui mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires, s'est établi à 165,6 points en août 2016, soit son niveau le plus haut depuis mai 2015, alors que ces derniers mois la tendance mondiale était à la baisse.

L'analyse sur une plus longue période montre que les prix ont longtemps été bas, et qu'ils ont flambé en 2007/2008, avec des conséquences sociales désastreuses et des « émeutes de la faim » dans les pays d'Afrique. Depuis 2008, les prix sont restés très élevés, même s'ils baissent à nouveau depuis 2011. A titre de comparaison, les prix ont baissé de 30% entre 2011 et 2016, mais ils ont grimpé de 70% entre 2000 et 2016. Le vrai problème n'est donc pas la baisse des cours sur laquelle on se concentre aujourd'hui, mais c'est en réalité leur extrême volatilité. Des politiques publiques ont été mises en place dans les années 1970 et 1980 pour lutter contre la volatilité des prix, mais elles n'ont pas été suffisamment efficaces.

Aujourd'hui, les gouvernements cherchent à réduire l'impact pour les consommateurs en créant des stocks pour réapprovisionner le marché en cas de hausse brutale des prix. Des programmes d'aide alimentaire sont également mis en place, mais ils sont moins développés en Afrique qu'en Inde ou au Brésil par exemple. Pour protéger les producteurs, des assurances commencent à se développer. Selon M. Debar, une solution plus pérenne serait d'accroître la productivité, ce qui permettrait à la fois d'augmenter les revenus des producteurs, et de baisser les prix pour les consommateurs.

M. Ahojo a ensuite donné la parole aux entreprises, en demandant à leurs représentants d'expliquer les stratégies développées par le secteur privé pour faire face à la baisse du prix des matières premières. La question est de savoir si les entreprises continuent et continueront à investir, malgré une conjoncture mondiale défavorable. M. **Francis Perrin** a répondu à trois questions qui se sont posées dans la salle, à savoir :

- La baisse des prix des matières premières est-elle durable ?
- Comment réagissent les investisseurs étrangers face à cette baisse ?
- Les investisseurs étrangers vont-ils contribuer à la diversification énergétique de l'Afrique ?



Pour répondre à cette première question, M. Perrin a rappelé que le prix du baril de pétrole était actuellement sous la barre des 50 dollars – et qu’il avait même été sous la barre des 30 dollars au début de l’année 2011 ! –, alors qu’entre 2011 et la fin du premier semestre 2014 on atteignait quasiment 100 dollars le baril. La baisse, qui s’est installée depuis plusieurs mois et qui semble durer, s’explique par les fortes incertitudes du côté des producteurs, confrontés à des signaux positifs et négatifs. D’un côté, un processus de rééquilibrage du marché du pétrole, dont l’offre est excédentaire, est en cours. Ce rééquilibrage s’opère grâce à la baisse des prix, à la hausse de la consommation des pays émergents, et à la diminution de la production dans les pays non-OPEP (notamment aux EUA). Mais ce rééquilibrage est fragilisé par la hausse de la production des OPEP (en particulier en Iran, en Irak et en Arabie Saoudite), qui freine une remontée possible des prix. Par ailleurs, la Lybie et le Nigéria ont vu leur production baisser très fortement dans la période récente, pour des raisons politiques et de sécurité, mais leur production pourrait remonter dans les mois à venir si leur situation intérieure se stabilise, et donc faire pression à la baisse sur les cours mondiaux. L’OPEP connaît de profonds désaccords – notamment entre l’Arabie Saoudite et l’Iran – qui ont fait échouer les accords de Doha au Qatar pour geler les cours mondiaux en 2016. Les stocks pétroliers sont très élevés, ce qui est également un facteur baissier. Enfin, le dollar est plutôt fort, et en règle générale il existe une relation inverse entre l’évolution du cours du dollar et du cours du pétrole, toute chose égale par ailleurs. M. Perrin a cité un dernier aspect négatif pour les producteurs de pétrole, à savoir qu’aux Etats-Unis, l’exploitation de pétrole non-conventionnel, qui a été stoppée en raison de son manque de rentabilité face à un pétrole bon-marché, pourrait très rapidement reprendre en cas de hausse des cours mondiaux du pétrole. M. Perrin a conclu sur ce premier point en affirmant qu’à court terme, il y avait énormément d’incertitudes à cause de pressions baissières nombreuses et significatives, et il a appelé les producteurs à rester prudents. A moyen et long terme, le contexte de croissance des émergents, de montée des classes moyennes, et d’urbanisation grandissante serait cependant favorable à une reprise des cours du pétrole. M. Perrin a donc appelé les producteurs à se préparer dès maintenant à une reprise, car selon lui plus la chute des cours est forte, plus sa remontée sera brutale.

Concernant la deuxième question, à savoir la réaction des investisseurs face à la baisse des prix du pétrole, M. Perrin a rappelé que les entreprises avaient réduit leurs investissements en 2015 et en 2016, et qu’aucune région n’avait été épargnée par cette baisse. Néanmoins, il a affirmé qu’à moyen terme, les conditions seraient favorables à une relance de l’investissement, pour au moins quatre raisons : l’Afrique est un continent largement sous-exploité, où l’on fait régulièrement des découvertes de puits de pétrole (notamment en mer), où les compagnies étrangères font globalement des bénéfices intéressants, et où de grands groupes sont déjà implantés. La première compagnie pétrolière et gazière mondiale, ExxonMobil Corporation, a par exemple environ 22% de sa production sur le continent africain ; il semble donc peu probable qu’elle ne retire ses investissements du continent africain, ayant déjà investi plusieurs milliards sur ce territoire. La situation est la même pour Total (avec 29% de sa production en Afrique), Shell (19%), etc. Les compagnies de taille intermédiaire sont également largement implantées sur le sol africain. L’Afrique a donc des atouts en termes d’investissements.

M. Perrin a ensuite abordé la question du rôle des entreprises dans la diversification énergétique de l’Afrique. Il a rappelé que les grands groupes pétroliers étaient à la fois des producteurs de pétrole et de gaz, qui aspiraient à devenir des compagnies énergétiques globales, en conquérant le marché montant des énergies renouvelables (notamment

les énergies solaire, éolienne, et biomasse). Total est par exemple devenu un leader mondial de la conversion photovoltaïque de l'énergie solaire, grâce au rachat de la société américaine SunPower. La société a développé une activité d'assemblage de panneaux solaires en Afrique, elle dispose d'une centrale solaire en Afrique du Sud, et elle développe des projets d'électrification rurale, en Afrique également. L'Afrique a donc, selon M. Perrin, un gros potentiel en termes d'énergie solaire, mais pour attirer les investisseurs il faut aussi des marchés solides, des cadres législatifs et réglementaires adaptés.

M. **Ahmed OUSMAN ABANI**, économiste pour le cabinet de conseil MICROECONOMIX, est ensuite intervenu pour présenter son analyse des potentiels d'investissements dans les infrastructures du secteur de l'énergie en Afrique de l'Ouest. M. Ahoyo a demandé à M. Ousman Abani si les conclusions de l'analyse étaient similaires à celles établies par M. Perrin.



M. Ousman Abani a débuté son analyse en soulignant la nécessité, pour les pays africains, de consolider des modèles de croissance durables, et de diversifier leurs économies, de sorte à ce qu'elles soient plus résistantes face à des chocs conjoncturels. Les pays souffrent d'un manque d'infrastructures, dans tous les secteurs (réseaux routiers, télécommunications...) et notamment dans le secteur de l'électricité. En Afrique subsaharienne le taux d'électrification est seulement de 30% : les 2/3 de la population africaine n'ont donc pas accès à l'électricité. Ce manque d'infrastructures constitue un frein majeur à la croissance et au développement. Une étude de la Banque Mondiale révèle en effet que le manque d'infrastructures coûterait deux points de PIB par an aux pays africains. M. Ousman Abani a ensuite affirmé que des réformes devaient nécessairement être conduites pour attirer les investissements. Cela passe par la définition d'un cadre réglementaire et législatif, fiable et efficace, pour rassurer les investisseurs privés. M. Ousman Abani a ensuite fait un rappel des différents modèles d'organisation du secteur d'électricité, en déclinant quatre types d'organisation théorique :

- Le modèle verticalement intégré est le modèle actuellement utilisé dans une grande partie des pays d'Afrique de l'Ouest. Dans ce modèle, une seule entité a la charge de la production, du transport, de la distribution et de la vente auprès des consommateurs finaux. Les pays d'Afrique de l'Ouest qui utilisent ce modèle sont par exemple le Burkina Faso, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria et la Sierra Leone.
- Le modèle libéralisé est à l'opposé du modèle précédent : ici la production et la vente sont ouvertes à la concurrence. Les segments du transport et de la distribution restent parfois régulés. Ce modèle est mis à l'œuvre dans les pays occidentaux comme la France, il est théoriquement le modèle le plus performant.
- Le modèle de l'acheteur unique, avec une multitude de producteurs d'électricité indépendants. Ce modèle a pour avantage de favoriser les investissements au niveau des capacités de production. En effet, les risques pour les investisseurs sont réduits car l'acheteur unique propose aux producteurs des contrats pour leur garantir l'achat d'électricité. Des pays comme le Bénin, le Togo, le Mali, le Sénégal, le Niger ou encore la Côte d'Ivoire ont opté pour ce modèle, et ont mis en place des réformes, plus ou moins efficaces selon les pays, pour garantir son bon fonctionnement.

- Le modèle partiellement ouvert à la concurrence, où acheteurs et producteurs sont multiples mais régulés. Les consommateurs peuvent soit se fournir en électricité auprès d'un acheteur (consommateurs réguliers), soit signer directement un contrat bilatéral avec un producteur (consommateurs éligibles). Ce modèle stimule la concurrence au niveau de la production, mais sa mise en œuvre est plus complexe que celle du modèle de l'acheteur unique car il nécessite une institution suffisamment solide pour pouvoir encadrer l'activité des acteurs multiples. Seuls le Nigéria et le Ghana ont mis à l'œuvre ce modèle : ces deux pays sont les « champions » de l'Afrique de l'Ouest concernant les réformes des infrastructures électriques et la libéralisation du modèle d'organisation.

Lorsque l'on confronte cette typologie théorique aux faits, on constate que les pays qui ont attiré le plus d'investisseurs dans le secteur de l'électricité ces dernières années sont ceux qui ont le cadre institutionnel le plus développé. On retrouve donc le Nigéria et le Ghana, les deux pays qui ont le modèle le plus efficace en théorie, car le plus libéralisé. Cependant on retrouve aussi la Côte d'Ivoire et le Sénégal, qui fonctionnent pourtant selon le modèle de l'acheteur unique. En Côte d'Ivoire, le gouvernement a mis en place des garanties solides pour assurer la solvabilité de l'acheteur unique, ce qui a rassuré les investisseurs. M. Ousman Abani a donc confirmé que les conclusions de l'analyse allaient dans le même sens que l'intervention de M. Perrin, puisque le cadre institutionnel et réglementaire contribue fortement à attirer les investisseurs, au-delà de l'efficacité théorique des modèles d'organisation.

Débats avec la salle :



M. Philippe Lambert, vice-président de l'Association pour le Développement de l'Energie en Afrique (ADEA) a fait remarquer qu'il n'avait entendu, au cours des différentes interventions, que les effets négatifs de la baisse des prix des matières premières, alors qu'il est couramment entendu que cette baisse a un effet de dopage sur la croissance. Il a demandé si cela signifiait que l'Afrique avait besoin de prix élevés pour se développer, alors même que des prix bas sont bénéfiques pour le pouvoir d'achat des consommateurs, permettent de supprimer certaines subventions d'Etat, etc.

M. Perrin a répondu que concernant le pétrole, il y avait bien entendu des effets bénéfiques, car à l'échelle de l'Afrique comme à l'échelle du monde, il y avait plus de pays importateurs que de pays exportateurs. Donc en termes macroéconomiques, la chute du prix du pétrole est, à court et moyen terme, plutôt positif.

M. Claude Bertrand, « ancien pétrolier africain », a fait remarquer aux économistes de la COFACE que leur analyse ne prenait en compte que la consommation pour calculer la croissance future de l'Afrique de l'Ouest. Il a regretté que l'investissement n'entre pas en compte dans ces calculs.

Mme Albert a répondu que la COFACE ne niait pas l'importance de l'investissement comme moteur de la croissance ; elle a précisé que l'étude présentée avait fait l'objet d'un choix, en partie parce que la consommation représentait les 2/3 du PIB des pays d'Afrique subsaharienne.

Par ailleurs, M. Bertrand a rappelé à l'ensemble des intervenants qu'historiquement, les investissements pétroliers participaient moins au développement des pays que les investissements dans l'agriculture. Il a donc mis en garde l'assemblée, en appelant à ne pas compter sur les investisseurs pétroliers pour se charger du développement de l'Afrique, et à se tourner vers le développement de l'agriculture – sans pour autant abandonner le secteur de l'énergie, qui reste indispensable.

M. Favennec a répondu que pour l'instant on ne pouvait pas se passer du pétrole malgré ses limites, notamment en termes de pollution et de corruption. Il a rappelé que le pétrole permettait à l'Etat de dégager des recettes fiscales, et que certains pays s'étaient ainsi développés grâce au pétrole. Il a assuré que la sortie du pétrole se ferait, et qu'elle était d'ores et déjà amorcée, avec le développement de l'énergie solaire, mais que l'on était pour l'instant dans une période de transition qu'il fallait accepter. Il a appelé à lutter pour que le pétrole soit exploité dans les meilleures conditions techniques et économiques possibles. M. Perrin a ajouté que les problèmes liés à la gestion du pétrole et au phénomène de rente qui en découlait pouvaient être catastrophiques, comme au Nigéria. Cependant le pétrole est selon lui essentiel au secteur du transport, et il n'y a pas d'économie sans transports : il faut donc accepter cette réalité et continuer à investir dans le secteur de l'énergie.

M. **Juan Federer** a demandé à Mme Sandwidi comment la Chine pouvait être le deuxième partenaire commercial du Burkina Faso alors même que ce dernier avait noué des relations commerciales avec Taïwan. *[Ndlr : La Chine refuse de passer des accords commerciaux ou de nouer des relations diplomatiques avec tout pays qui entretient des relations commerciales avec Taïwan ; le Burkina Faso est donc une exception].*

Mme Sandwidi lui a répondu que le Burkina avait une économie ouverte et que l'on ne pouvait pas interdire les acteurs privés de nouer des relations commerciales avec le pays de leur choix.

M. Federer a ensuite demandé à M. Debar ce qu'il pensait de l'allocation de superficies importantes de terrains en Afrique à des grands groupes agricoles étrangers.

M. Debar a confirmé les risques liés à la collecte, par un organisme unique, de surfaces qui sont soit achetées, soit louées par des investisseurs étrangers. Des millions d'hectares sont en jeu, et les petits agriculteurs sont exposés au risque d'être évincés. Cependant l'agriculture a besoin d'investissements, on ne peut donc pas se passer des investisseurs étrangers. L'idéal serait que les compagnies étrangères contractualisent avec les producteurs locaux, qui seraient en charge de la production et laisseraient la distribution et la vente aux compagnies. Mais les gouvernements africains sont tentés de soutenir les grands projets de groupes étrangers, même s'ils peuvent être préjudiciables à la population locale, car ils souhaitent accroître la productivité de leur secteur agricole. Il faut selon M. Debar que des politiques agricoles soient mises en place pour permettre aux petits producteurs d'augmenter leur productivité.

Enfin, M. Federer a nuancé le constat fait par M. Ousman Abani concernant la Côte d'Ivoire, et il a rappelé que la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (l'acheteur unique) était actuellement contestée, en raison de prix trop élevés et fixés de façon opaque. Il a souligné la complicité du régime au pouvoir, qui s'était engagé à baisser le prix de l'électricité et n'a pas tenu ses promesses. Un autre participant a immédiatement réagi sur cette dernière remarque : il a affirmé que le modèle d'organisation du secteur de l'électricité adopté par la Côte d'Ivoire était selon lui le plus efficace, malgré les limites pointées du doigt. Il a soutenu que la Côte d'Ivoire disposait d'un meilleur réseau électrique que le Nigéria, qui a pourtant en théorie un modèle d'organisation plus avancé. Il a déclaré que la Côte d'Ivoire était le seul pays d'Afrique de l'Ouest à disposer d'un modèle qui fonctionnait.

M. Ousman Abani a rappelé que l'étude portait sur le niveau des investissements extérieurs dans le secteur de l'électricité des différents pays d'Afrique de l'Ouest ces dernières années, et non pas sur l'efficacité et/ou la qualité des prestations fournies par ces pays dans les faits. Il a confirmé qu'il y avait bien une crise en Côte d'Ivoire, mais que le gouvernement, qui avait dans un premier temps annoncé une hausse du prix de l'électricité, avait finalement fait marche arrière. Pour que le modèle de l'acheteur unique soit crédible, il faut une puissance

publique capable de proposer des tarifs attractifs. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, les coûts de production sont très élevés et les tarifs sont subventionnés pour rester acceptables auprès des consommateurs. Lorsque le décalage entre coûts de production et prix à la vente est trop important, cela pèse sur le gouvernement. M. Ousman Abani a complété en répétant que le modèle de la Côte d'Ivoire était en effet le modèle le plus efficace, à la condition que les garanties publiques soient suffisamment solides pour faire face à la hausse des coûts.

Mme Fischer-Herzog est intervenue pour faire remarquer que les grands groupes français du secteur de l'énergie comme Engie posaient de nombreuses conditions pour accepter d'investir en Afrique, notamment des garanties publiques, la création de partenariats publics-privés (qui pourraient être financés grâce à une transformation des aides publiques au développement), et des prix à la vente qui reflètent les coûts. Elle a invité à réfléchir à la mise en œuvre de modèles mixtes, qui puissent permettre aux pays africains non seulement d'attirer les investisseurs, mais aussi de pouvoir consommer.

Un participant a ensuite interrogé M. Debar sur le modèle d'agriculture des pays d'Afrique de l'Ouest, concernant le contenu de la production et la nature des subventions. Selon lui les pays subventionnent certains produits pour soutenir les exportations, alors même qu'ils importent des productions qui ne sont plus cultivées en Afrique. Il s'est demandé si le problème ne venait pas du modèle agricole lui-même.

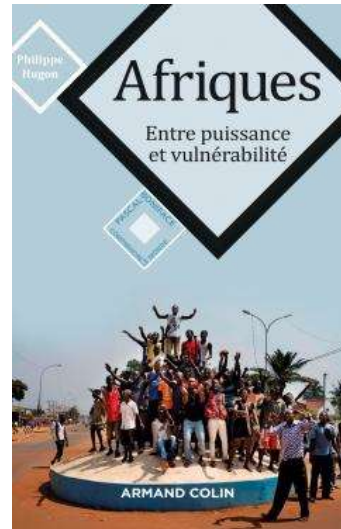
M. Debar a confirmé que beaucoup de petites exploitations avaient été délaissées depuis 40 ans, et que pour des raisons historiques liées à la colonisation, les filières d'exports avaient bénéficié des plus gros avantages en termes de subventions, alors que les denrées produites localement et directement consommées sur le marché intérieur avaient été délaissées. Il a affirmé que l'accès au marché pour les petits producteurs était un enjeu central pour le développement du secteur agricole en Afrique de l'Ouest.

M. **Ibrahim El Ali**, a ajouté que la baisse des coûts des matières premières était peut-être une chance pour l'Afrique, dans le sens où elle provoquait des réformes démocratiques et sociales dans les pays producteurs. Il a affirmé qu'il y avait un réveil de la démocratie au Gabon, au Burundi, et que la situation poussait les pays à innover pour sortir de leur dépendance aux matières premières. Il a soutenu les propos de M. Debar concernant la surproduction agricole et a affirmé que dans certains pays comme le Mali, 50% de la production agricole était gaspillée. Il a appelé au développement d'une croissance inclusive et respectueuse de l'environnement, qui intègre les zones rurales et respecte les traditions et les savoirs.

Mme **Charlotte Libog**, fondatrice de l'association Afrique Grenier du Monde, a déploré que la question de l'industrie agroalimentaire ne soit pas suffisamment prise en compte parmi les potentiels économiques des pays d'Afrique. Elle a rappelé que l'Afrique détenait plus de la moitié des terres arables mondiales et que malgré ce potentiel énorme, elle restait dépendante de l'extérieur et ne parvenait pas à assurer son autosuffisance alimentaire. Elle a donc appelé à soutenir le développement du secteur agricole et son industrialisation, essentielle au développement économique du continent.

M. Debar a répondu que depuis quelques années, il y avait une prise de conscience de la nécessité de développer les potentiels des pays africains, et que des projets étaient mis à l'œuvre dans cette optique, même si les initiatives restaient limitées, n'étaient pas toujours menées de façon efficace, et que les risques de dérive persistaient.

Intervention de M. Philippe Hugon, pour présenter son ouvrage « *Afriques : entre puissance et vulnérabilité* » :



M. Hugon a introduit sa présentation en faisant part de son étonnement de constater que l’Afrique n’existait pas pour les économistes. Pourtant, la population de l’Afrique représentera le quart de la population mondiale et sera quatre fois supérieure à la population de l’Europe en 2050. *Afriques : entre puissance et vulnérabilité* est un ouvrage de synthèse, autour de deux questions : d’une part, les différences qui existent entre les pays et entre les territoires, d’autre part les réactions des sociétés face aux nombreux chocs internes et externes, positifs et négatifs. L’étude se concentre sur la façon dont les différentes sociétés s’adaptent face aux chocs et/ou les neutralisent, sur les résiliences des acteurs publics et privés, sur les opportunités qui découlent de ces chocs.

M. Hugon a ensuite établi un parallèle entre ses travaux et les débats qui avaient eu lieu dans la salle. L’ouvrage montre dans quelle mesure des chocs positifs peuvent avoir des effets pervers, ou des chocs négatifs avoir des effets en termes d’innovation. Ces réflexions ont été abordées, au cours de l’après-midi, concernant les effets de la baisse du prix des matières premières. L’ouvrage décrit les différentes réactions qui apparaissent en fonction des territoires, face à de tels chocs : des politiques fiscales, des politiques de subvention ou des politiques de répercussion sur les consommateurs sont par exemple mises en œuvre, avec des effets parfois contradictoires. Les mêmes questions se posent pour le secteur de l’agriculture : face au phénomène de volatilité des prix, il faut raisonner en termes de catégories sociales : une baisse des prix sera positive pour les exploitants, mais négative pour les consommateurs.

L’ouvrage aborde la question de la puissance sous l’angle de l’économie politique, mais aussi géopolitique. Divers jeux d’influence, d’interactions, d’intimidation, et rapports de puissance s’établissent entre les acteurs. Le marché du pétrole fait partie de ces enjeux.

Enfin, la réflexion se place dans une perspective historique. L’étude des sociétés nécessite de savoir d’où elles viennent, de connaître leurs déterminants sociaux, culturels et politiques, d’essayer d’en comprendre la structuration sociale et les représentations. Il est également nécessaire de prendre en compte les défis auxquels les sociétés africaines vont être confrontées dans les années à venir : explosion démographique, urbanisation galopante, environnement, sécurité. Tous ces défis placent les investisseurs en situation d’incertitude, car ils ne peuvent pas être calculés mais simplement anticipés. La question de la confiance est donc décisive dans la définition des stratégies d’investissement des entreprises.